

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nuage-de-Tchernobyl-et-maladies-thyroidiennes-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°68 > **Nuage de Tchernobyl et maladies thyroïdiennes : l'omerta et la lutte des malades en BD**

23 mai 2016

Nuage de Tchernobyl et maladies thyroïdiennes : l'omerta et la lutte des malades en BD

L'Association française des malades de la thyroïde raconte sa lutte et révèle les secrets de l'omerta sur le nuage de Tchernobyl dans une bande-dessinée de grande qualité, dont nous vous livrons en avant-première quelques planches. Un beau projet... qui a besoin de votre soutien !



Le 7 septembre 2011, la cour d'appel de Paris prononçait un non-lieu général dans l'affaire des retombées en France du fameux nuage de Tchernobyl. Se trouvait ainsi scandaleusement dédouané le professeur Pellerin, fondateur et directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), figure emblématique de l'omerta autour des retombées de Tchernobyl en France, qui ont entraîné une recrudescence de pathologies, notamment thyroïdiennes. Pellerin avait été mis en examen en mai 2006 pour "tromperie aggravée" par la courageuse juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy.

Cette longue instruction judiciaire n'a été possible que grâce à l'action de l'AFMT qui, en 2001, a déposé plainte contre X, aux côtés de la CRIIRAD et de 51 malades de la thyroïde, accusant les pouvoirs publics d'avoir dissimulé les risques sanitaires liés aux retombées de Tchernobyl. Un an plus tard, plus de 600 plaignants les rejoignaient. La France n'avait pris aucune mesure de protection de sa population... Malgré 14 années de procédure acharnée, l'AFMT voit son dernier recours rejeté par la Cour Européenne des Droits de l'Homme le 31 octobre 2013.

Créée en février 1999 par 6 malades de la thyroïde réunis, dont Chantal Lhoir, présidente et fondatrice de l'association, l'AFMT a su rapidement tisser un réseau national. L'association a réussi à informer et aider de très nombreux malades de la thyroïde, mais aussi à les mobiliser dans un combat commun contre la chape de plomb de l'État.



En vue des 30 ans de la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril prochain, l'AFMT - qui continue bien évidemment à agir - a initié en 2014 un très beau projet : publier une bande-dessinée qui racontera cette histoire en une soixantaine de pages. La BD mettra aussi à la portée de tou-te-s nombre des secrets que l'instruction a permis de déterrer dans les dizaines de milliers de pages perquisitionnées par Mme Bertella-Geffroy.

Chantal Lhoir explique : "À travers cette bande- dessinée largement documentée, nous voulons rompre le silence des institutions quant à la cruauté des faits, et rendre aux dizaines de milliers de malades de la thyroïde, la part d'histoire que la justice leur a volé."

La BD, dessinée par l'illustrateur Marc Ingrand et scénarisée par plusieurs bénévoles, est déjà quasiment finie. Nous avons voulu en partager avec vous quelques planches sans attendre sa parution.

Le projet a besoin de votre soutien !

Soutenu par le Réseau "Sortir du nucléaire" à hauteur de 3000 €, ce projet repose à 100 % sur un financement citoyen. L'AFMT appelle chacun-e à rendre possible la publication de la BD en participant au financement à hauteur de ses moyens, le montant nécessaire n'étant pas encore réuni.

Pour permettre au projet de l'AFMT d'aboutir, vous pouvez envoyer un don (déductible de vos impôts à 66 %) à l'association par chèque (à l'ordre de : AFMT) à l'adresse suivante : AFMT, BP 1, 82700 Bourret.





